Pièces à fournir pour l'inscription

- **E-photos** d'identité (avec code numérique **ANTS** intégré, faisable sur l'application « **Smartphone ID** »)
- **Pièce d'identité en cours de validité** ou celle du responsable légal si mineur(e). [Pour les étrangers: Titre de séjour **en cours validité**].
- Justificatif de domicile de moins de **6 mois** (Facture EDF, GDF, téléphone fixe ou mobile, avis d'impôts etc.)
- **ASSR 2** ou **ASR** (17 à 25 ans)

Pour les personnes étrangères: *(En plus des justificatifs de base)*

- Copie intégrale de l'acte naissance ou du livret de famille.
- Preuve de résidence en France depuis plus de 6 mois.

Pour les personnes hébergées: *(En plus des justificatifs de base)*

- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant, **datée et signée par l'hébergeant(e) et l'hébergé(e).**
- Pièce d'identité de l'hébergeant(e) (Pour les étrangers: Titre de séjour en cours validité)

Pour les personnes entre 17 ans et 25 ans révolus: *(En plus des justificatifs de base)*

- Certificat individuel de la participation à la journée défense et citoyenneté (JDC), Ou l'attestation individuelle d'exemption.

Notez bien :

A partir de 25 ans révolus, aucun des justificatifs mentionnés ci-dessus (JDC) n'est exigible.

Les candidats à la catégorie B, dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite, âgés de 15 à 17 ans non révolus, sont aussi dispensés de la présentation de ces justificatifs.

Un délai d'attente pouvant aller jusqu'à 2 semaines peut-être imposé par la préfecture, indépendamment de notre volonté.

Auto-Ecole Génicart / 6 rue Jean Auriac - 33310 Lormont. 0752070834. Siret: 50215433900019 - contact@auto-ecole-genicart.fr - ***Agrément préfectoral: E 22 033 0003 0***

Pièces à fournir pour l'inscription si vous avez déjà un dossier valide (NEPH)

- **Pièce d'identité en cours de validité** et celle du responsable légal si mineur(e). [Pour les étrangers: Titre de séjour **en cours validité**].
- **AIPC** (Attestation d'inscription au permis de conduire) ou numéro **NEPH**
- **Preuve d'obtention du code de la route** (si disponible)
- Une adresse **mail valide** (important pour les contacts)
- Un numéro de téléphone **portable**.

Pièces à fournir pour la FABRICATION du PERMIS

- **E-photos** d'identité (avec code numérique **ANTS** intégré, faisable sur l'application « **Smartphone ID** ») ***ATTENTION NE PAS UTILISER D'ANCIENNES E-PHOTOS CELA NE FONCTIONNERA PAS***
- **Pièce d'identité en cours de validité** ou celle du responsable légal si mineur(e). [Pour les étrangers: Titre de séjour **en cours validité**].
- Justificatif de domicile de moins de **6 mois** (Facture EDF, GDF, téléphone fixe ou mobile, avis d'impôts etc.)
- CEPC (Résultat de l'examen du permis de conduire)
- ASSR 2 ou ASR (17 à 25 ans)

Pour les personnes étrangères: *(En plus des justificatifs de base)*

- Copie intégrale de l'acte naissance ou du livret de famille.
- Preuve de résidence en France depuis plus de 6 mois (Contrat de travail, bulletin de salaire ou certificat de scolarité etc.).

Pour les personnes hébergées: *(En plus des justificatifs de base)*

- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant, **datée et signée par l'hébergeant(e) et l'hébergé(e).**
- Pièce d'identité de l'hébergeant(e) (Pour les étrangers: Titre de séjour en cours validité)

Un délai d'attente pouvant aller jusqu'à 2 semaines peut-être imposé par la préfecture, indépendamment de notre volonté.

Auto-Ecole Génicart / 6 rue Jean Auriac - 33310 Lormont. 0752070834.
Siret: 50215433900019 - contact@auto-ecole-genicart.fr